

Virginie Defrang bourgmestre: "On va ouvrir tous les tiroirs à Neupré"

Politique Après la majorité PS-IC/CDH qui s'est effondrée, les projets de la coalition MR-PS.

Entretien Paul Vaute

Si on lui avait dit, au Nouvel An, qu'elle serait bourgmestre de Neupré avant l'été, elle ne l'aurait pas cru. Numéro un des libéraux locaux, eux-mêmes vainqueurs des élections de 2012 mais maintenus dans l'opposition, Virginie Defrang-Firket a pourtant pris, le 16 juin dernier, la succession d'Arthur Cortis, maître socialiste depuis 2001, vaincu par la décision d'une échevine de son parti de devenir indépendante, privant la majorité PS-IC/CDH de sa seule voix de majorité. C'est donc une alliance MR-PS qui préside désormais aux destinées de la commune et, conformément au décret, c'est la candidate du premier parti – le MR – ayant obtenu le plus de voix de préférence qui a ceint l'écharpe maiorale. Avec quels projets, quelles intentions, quels espoirs...?

Aritmétiquement, vous auriez pu faire une majorité avec la CDH. Cela n'a pas été envisagé ?

d'aménagement territorial concerté (Zacc) Fontaine Paulus. Le PS, qui s'était finalement aligné sur notre position, est venu tout de suite vers nous. Aller vers le CDH dans ce contexte-là n'aurait pas été cohérent.

Ne plus pouvoir être députée alors que les bourgmestres de Huy ou de Verviers peuvent l'être, ce n'est pas frustrant ?
Quitter le Parlement a été difficile parce que c'était une expérience très riche. La limite à 50 000 habitants, qu'on défend au niveau du parti, est préférable. Mais en trois ans, je me suis quand même créé un réseau qui sera très utile.

"Pour les élections de 2018, notre objectif est d'avoir la majorité absolue. Sinon, on verra ce qu'en pensent les électeurs. Mais je suis très confiante. C'est ce qui me motive."

Le projet de logements dans la Zacc dont vous avez parlé anime la vie neupréenne depuis pas mal de temps. Quelle sera votre attitude ?

Nous laissons l'opinion s'exprimer jusqu'à la fin de l'enquête publique le 3 juillet. Mais notre avis est que ce projet doit être gelé. 40 logements !... Et les problèmes de mobilité qui vont avec... Si les gens sont à Neupré, c'est pour son caractère vert. Nous sommes beaucoup plus favorables à la création d'une agence immobilière sociale pour les jeunes qui ont des difficultés à acquérir un logement. Il y a aussi des possibilités au long de la chaussée de Marche, d'autres Zacc... Je ne comprends pas l'acharnement de la CDH et pourquoi il n'a pas entendu le message de la population. Il y a aussi des difficultés en

ce qui concerne les relations avec le Coprigrroupe...

Les Neupréens peuvent-ils espérer être un jour mieux servis par le Tec ?
J'ai rencontré la direction du Tec avec Fabrice Drèze il y a quinze jours et j'ai mis sur la table le projet d'un rapide bus Liège-Marche. Ce projet est prêt mais il demande un million d'euros par an. On pourrait aussi prolonger certains bus qui vont à Bonnelles ou faire appel à un privé. Il est certain que le manque de bus empêche beaucoup de gens de venir à Neupré.

Et la sécurité sur la route du Condroz ?
Le rond-point des Sept Fawes est promis par la Région pour 2018. Malheureusement, le carrefour de Rotheux reste en rade. J'ai proposé qu'on mette au moins un radar feu rouge.

Depuis un peu plus de deux ans, un partenariat local de prévention commerçants - police a été conclu à Neupré. Malheureusement, le magasin où il avait été signé a été braqué le mois dernier ! Peut-on tirer un bilan de l'expérience ?

C'est nous qui avons proposé cette idée et elle donne d'excellents résultats. Dès qu'il y a un vol dans un commerce, l'information circule. Cela crée une forme de solidarité. Je souhaite profiter de cette dynamique pour mettre en place la même chose dans les quartiers, avec des comités dont certains sont demandeurs. S'il n'y a pas de partenariat local de prévention, tout le monde appelle la police quand il y a un problème. A partir du moment où il y a un référent qui sert de filtre, l'inspecteur qu'il con-

tacte sait que c'est important. Un autre problème est celui des groupes de jeunes qui créent parfois de l'insécurité. Quelles sont leurs attentes ? Il faut aussi envisager de mettre des caméras de surveillance aux endroits qui posent problème. A Aywaille, cela donne d'excellents résultats.

La zone de Police formée par Neupré avec Seraing a souvent fait débat. Les deux communes ne sont-elles pas trop différentes ?

Cela a des avantages et des inconvénients. Il est vrai que la criminalité est très différente et que les forces sont beaucoup plus occupées à Seraing. Mais deux bourgmestres seulement pour un chef de zone, cela permet d'être mieux entendu que quand il y en a dix. L'autre problème est que la zone du Condroz ne souhaite pas être avec nous et que la zone Secova, qui y est disposée, est loin. Si on doit faire appel à Seraing, qui est plus proche, pour intervenir sur la route du Condroz alors qu'on n'est plus dans la même zone, cela nous sera facturé.

Un an et demi avant les élections communales, ce n'est pas trop peu pour marquer votre différence ? Ne faut-il pas déjà penser à la future coalition ?
Avec le nouveau collège, il y a un changement de style, une nouvelle dynamique. On me le dit déjà dans le personnel communal. On va ouvrir tous les tiroirs, faire davantage appel à l'associatif... Pour les élections de 2018, notre objectif est d'avoir la majorité absolue. Sinon, on verra ce qu'en pensent les électeurs. Mais je suis très confiante. C'est ce qui me motive.



Virginie Defrang-Firket: "Quitter le Parlement a été difficile..."

Épinglé

On l'attendait pour 2018

Itinéraire Toutes choses restant égales, compte tenu de la réforme actuelle du PS et du CDH, le MR a bon espoir de conquérir en 2018 les trois sièges qui lui manquent pour disposer de la majorité absolue au Conseil communal de Neupré. Virginie Defrang-Firket, déjà numéro un en voix de préférence en 2012, apparaissait donc comme des plus "maiorables" dans ce contexte. La décision d'une échevine de quitter le PS neupréen, dans un contexte de relations dégradées entre partenaires de la majorité PS - IC/CDH, en a décidé autrement : c'est depuis le 16 juin, après une séance du Conseil quelque peu psychodramatique, que l'ex-députée au

Parlement wallon préside aux destinées de la commune. L'année aura été remplie d'inattendu pour cette diplômée en sciences politiques et administratives qui, peu auparavant, avait démissionné de la vice-présidence de Publifin et été auditionnée à ce titre en commission du Parlement wallon, sans être personnellement mise en difficulté (1 500 euros net par mois "en toute transparence"). D'abord conseiller au groupe MR du Sénat à partir de 1995 puis secrétaire politique à partir de 2010, élue en 2006 au Conseil communal et en 2014 aux Parlements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle est mère de trois enfants et désormais pleinement investie dans la gestion de l'entité neupréenne. Jusqu'à nouvel ordre... P.V.

PS liégeois : le challenger du président monte en grade

C'était fin avril dernier : les militants socialistes liégeois étaient appelés aux urnes en vue d'être le successeur du président démissionnaire Willy Demeyer. Lequel, pris bien malgré lui dans la tourmente liée aux suites de l'affaire Publifin-Nethys, avait remis sa démission un peu plus d'un mois auparavant. Face à face dans cette bataille électorale interne au PS liégeois : quatre puis trois candidats, l'un s'étant retiré *in extremis*. Laquelle bataille s'était finalement soldée par la victoire sur le fil du candidat soutenu par l'appareil du parti, à savoir Jean-Pierre Hupkens.

Depuis son élection à la tête de la plus importante fédération socialiste de Wallonie, celui qui est aussi échevin liégeois de la Culture et de l'Urbanisme s'est attelé au renouvellement de ses instances. Lequel s'est matérialisé il y a peu par la désigna-

tion d'un nouveau comité fédéral composé tant de membres à voix délibérative que de membres à voix consultative. À savoir au total 24 membres dont 10 nouvelles têtes, avec une parité hommes femmes et 21 % de jeunes de moins de 30 ans.

En parlant de jeunes, il est à noter que la fédération liégeoise du PS compte trois nouveaux vice-présidents que sont respectivement, outre la présidente des pensionnées Chantal Colemonts, la conseillère communale sérésienne Laura Crapanzano ainsi que le Premier échevin awansois Thijs Smolders. Fait marquant : ce dernier, battu de justesse par Jean-Pierre Hupkens qui avait obtenu 50,9 % des voix, a aussi été désigné, au même titre que les ministres Jean-Claude Marcourt et Isabelle Simonis, pour siéger au bureau national du parti. B.B.

Commune d'Aywaille

Enquête publique en vertu du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale

L'administration communale fait savoir l'existence d'une demande de déplacement d'une partie de la voirie (ch 13) située à 4920 Aywaille, rue du Chaffour, introduite par la sprl HAM, d'une superficie de 24 m² (lot 1), 11 m² (lot 2) et 4 m² (lot 3) en vue de les annexer par une vente aux propriétaires riverains cadastrés respectivement division 3, section B, n° 661N, 661M et 661K, telles que figurées au plan de mesurage du Géomètre-Expert François VANDERMEULEN le 30/05/2017.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, du 30/06 au 30/08/2017 (suspension des délais du 16/07 au 15/08).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la clôture d'enquête qui aura lieu le 30/08/2017 de 13h30 à 14h30 à l'administration communale, service urbanisme (il ne s'agit en rien d'une réunion en présence du demandeur et/ou du Collège communal).

Le dossier peut être consulté à l'ADMINISTRATION COMMUNALE D'AYWAILLE, SERVICE URBANISME, 2e ÉTAGE.

Des explications techniques seront fournies aux jours et heures suivants : les mardi, mercredi et vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h. 30 à 15 h. 30; les lundi, jeudi et samedi de 9 à 12 heures au service Urbanisme.

Les observations verbales pourront être recueillies à l'Administration communale, service Urbanisme sur rendez-vous uniquement au 04/364.05.16.

Aywaille, le 28/06/2017

La Directrice générale,

N. HENROTTIN

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre, Th. CARPENTIER

Commune d'Aywaille

Enquête publique en vertu du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale

L'administration communale fait savoir que Monsieur et Madame Lucio CREMA-DÉTAILLE, rue de l'Ecole, 30 et Mme LAWARRE Liliane, rue de l'Ecole, 16 ont introduit une demande de suppression d'une partie du chemin repris à l'attas sous le n° 24 en vue d'acquiescer à l'assiette telle que figurée au plan de mesurage du Géomètre-Expert Thierry Swegerynen du 4 mai 2017.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, du 30/06 au 30/08/2017 (suspension des délais du 16/07 au 15/08).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la clôture d'enquête qui aura lieu le 30/08/2017 de 13h30 à 14h30 à l'administration communale, service urbanisme (il ne s'agit en rien d'une réunion en présence du demandeur et/ou du Collège communal).

Le dossier peut être consulté à l'ADMINISTRATION COMMUNALE D'AYWAILLE, SERVICE URBANISME, 2e ÉTAGE.

Des explications techniques seront fournies aux jours et heures suivants : les mardi, mercredi et vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h. 30 à 15 h. 30; les lundi, jeudi et samedi de 9 à 12 heures au service Urbanisme.

Les observations verbales pourront être recueillies à l'Administration communale, service Urbanisme sur rendez-vous uniquement au 04/364.05.16.

Aywaille, le 28/06/2017

La Directrice générale,

N. HENROTTIN

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre, Th. CARPENTIER

NUMÉRO SPÉCIAL
Canada, le nouveau monde ! Plongée dans la diversité d'un pays d'exceptions qui fête ses 150 ans.

Dès aujourd'hui en librairie.

Courrier international Belgique